

la FAMILLE FRANCAISE de l'ANCIEN REGIME

MARIAGE

- L'âge au mariage est plus tardif qu'aujourd'hui (27 ans pour les garçons et 25 ans en moyenne pour les filles), car pour se marier il faut attendre d'avoir les moyens de gagner sa vie ou d'hériter de ses parents.
- Tout mariage est précédé de la publication des bans à l'église et en cas d'impossibilité (parenté entre les conjoints...) il faut demander une dispense à l'évêque.
- Il y a peu de conceptions prénuptiales.
- La famille est généralement réduite comme aujourd'hui aux parents et aux enfants, avec parfois la présence d'un ou de plusieurs grands-parents.
- Les mariages sont fréquents et rapides.

NAISSANCE

- Le nombre d'enfants est élevé : 5 à 8 en moyenne.
- La première naissance intervient assez rapidement, mais les autres ont lieu tous les 24 à 30 mois à cause de l'allaitement des enfants par leur mère.
- Le baptême est administré dans les 48 h au plus tard après la naissance.
- Le parrain et la marraine sont presque toujours choisis parmi les parents proches (grands-parents, oncles, tantes) et donnent souvent leur prénom au nouveau-né.
- Il y a peu de naissances illégitimes (1 % à peine).

MORT

- La mortalité est beaucoup plus élevée qu'aujourd'hui et la durée moyenne de vie n'est que de 40 ans environ.
- La mortalité des enfants était encore plus forte : un enfant sur 4 meurt avant un an et deux sur 4 avant 20 ans. Dans la seconde moitié du 18e siècle, la proportion tombe à 2 sur 5.
- Certaines années il se produit une surmortalité effrayante (cas des périodes de "crise démographique"), mais les pertes sont vite compensées dans les années qui suivent.